

MINISTRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

LE DIRECTEUR



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

NOTE D'INFORMATION N° 744-33 **/MBPE/DGD DU**

7 AVR 2022

(DIFFUSION GENERALE)

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du personnel que l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) lance au titre de **l'année académique 2022-2023** son programme de formation du Master 2 en Droit et Sécurité des Activités Maritimes et Océaniques (DSAMO).

Cette formation qui est organisée sur une période de **dix mois** dans les spécialités Droit Maritime et Sécurité Maritime, sera sanctionnée par un diplôme national français délivré sous le sceau de l'Université de Nantes et un certificat ARSTM - ISMI.

Les cadres des douanes intéressés par cette formation sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : www.foad-ismi.org.

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront se renseigner auprès du service pédagogique de l'ISMI aux numéros suivants : (+ 225) **07 59 35 65 25 / 07 77 33 02 40** ou par mail : estelle2020.ismi@gmail.com / gaelbaz.ismi@gmail.com.

La date de clôture est fixée au **mercredi 15 juin 2022**.


Col. KOFFI Méa I.

Administrateur Général des Services Financiers

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 000 331 /ARSTM/ISMI/DG/eK/2022

Abidjan, le 14 AVR. 2022



A

Monsieur le Directeur Général
des Douanes

ABIDJAN

Objet : Ouverture du Master

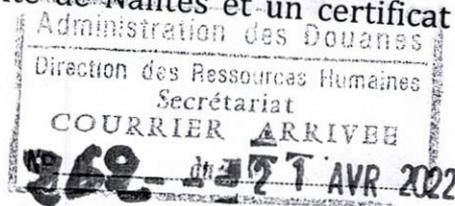
Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM), sise à Abidjan-Yopougon lance au titre de l'année académique 2022-2023 son programme de Master 2 en Droit et Sécurité des Activités Maritimes et Océaniques (DSAMO).

Cette formation organisée sur une période de **10 mois** dans le cadre du programme d'éducation numérique de l'Université de Nantes, est sanctionnée par un diplôme national français délivré sous le sceau de l'Université de Nantes et un certificat ARSTM-ISMI.

L'ISMI propose deux spécialités :

- spécialité droit maritime
- spécialité sécurité maritime.



L'objectif de la spécialité "**droit maritime**" est de former des cadres capables d'appliquer les réglementations internes, internationales et communautaires relatives à la mer et à son exploitation (transport maritime, pêche, remorquage, pilotage, assistance, exploitation pétrolière en mer) et ayant une bonne connaissance des procédures judiciaires en matière maritime.

Celui de la spécialité "**sécurité maritime**" est de former des cadres à la maîtrise des dispositions pertinentes, des procédures et bonnes pratiques en matière d'administration et de gestion de la sécurité de la navigation, de la sûreté maritime ainsi que de la protection de l'environnement marin, conformément aux instruments de l'Organisation Maritime Internationale (OMI).